

**TERMES DE RÉFÉRENCE**
**RECRUTEMENT D'UN RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR POLIO INDIVIDUEL INTERNATIONAL**

<p>1. <b>Titre de la consultation</b> : Recrutement d'un (01) Coordonnateur Polio chargé la coordination des activités de riposte contre la Poliomyélite au Burkina Faso</p> <p>2. <b>Programme/PCR</b> : D'ici fin 2023, les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes, les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans (filles et garçons), les adolescentes/adolescents utilisent pleinement les services de santé intégrés de qualité au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire avec un focus sur les régions les plus défavorisées en matière de santé.</p> <p>3. <b>Financement</b> : <b>WBS/Fund/Grant : 4590/A0/05/881/001/008 SC220682</b></p>	
<p>4.</p>	<p>5. <b>Lieu d'exécution</b> : Ouagadougou avec des déplacements dans les districts sanitaires.</p>
<p>6. <b>Origines</b></p> <p>La vaccination est reconnue comme étant une intervention de santé publique efficace et efficiente pour prévenir la mortalité, la morbidité et les complications des maladies infectieuses chez les enfants, comme chez les adultes.</p> <p>Le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui des partenaires au développement notamment GAVI, a élargi la gamme de vaccins disponibles, passant de 7 antigènes (en 2016) à 14 en 2021.</p> <p>L'introduction de nouveaux vaccins tels que le nouveau vaccin contre la poliomyélite (nOPV), les vaccins contre la COVID-19 et le vaccin contre le paludisme sont en cours.</p> <p>En effet, malgré les efforts consentis, le pays consentis ces dernières année, le pays connaît des risques épidémiques récurrents ces derniers mois avec un total de soixante-douze (72) cas de paralysies flasques aiguës (PFA) notifiées à travers le système de surveillance causées par le virus dérivé circulant du vaccin poliovirus type 2 (VDPVc2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019/ 1 cas PFA confirmé pour VDPVc2</li> <li>• 2020 : 69 cas de PFA confirmé pour le VDPVc2</li> <li>• 2021 : 3 cas de PVDVc2 dont 2 cas de PFA et</li> <li>• 1 cas environnemental issu d'un échantillon prélevé le 28 décembre 2021 et confirmé par le Laboratoire de Référence le 16 juin 2022</li> </ul> <p>Le SRAS'Cov-2 continue de circuler au Burkina Faso et bien que le taux de létalité soit faible, une telle circulation incontrôlée crée un environnement où l'émergence de variants ne peut être exclue.</p> <p>L'introduction des vaccins contre la COVID-19 a été faite depuis juin 2021 et couvre initialement la cible des personnes âgées de 18 ans et plus. En 2022 cette cible a été étendue aux enfants de 12 à 17 ans.</p> <p>La vaccination par le biais de campagne de masse n'a jusqu'à présent permis au pays de vacciner complètement que 15,9% de la population totale. Malgré des efforts menés par le DPV pour accroître l'accès, l'adoption de la vaccination contre la COVID-19 sera difficilement réalisée.</p> <p>Le Burkina Faso a évolué rapidement vers une réponse décentralisée au COVID-19, cependant l'absence de stratégies de plaidoyer localisées efficaces pour engager les leaders d'opinion, les décideurs et les réseaux d'ONG/OBC/OC pour promouvoir l'accès et l'adoption de la vaccination contre la COVID-19, ralentit les progrès vers l'atteinte des objectifs.</p>	
<p>7. <b>Justification</b></p> <p>À l'heure actuelle, la vaccination est reconnue comme étant une intervention de santé publique efficace et efficiente pour prévenir la mortalité, la morbidité et les complications des maladies infectieuses chez les enfants. En effet, environs trois (03) millions de décès et plus de 750 000 handicaps physiques, mentaux et neurologiques sont évités chaque année dans le monde grâce à la vaccination.</p> <p>Les vaccins sont donc des outils sûrs et efficaces dans la prévention des maladies infectieuses. Leur efficacité repose notamment sur le maintien de conditions optimales de conservation.</p>	

Un vaccin peut en effet voir son efficacité en tout ou en partie altérée s'il est soumis à des températures trop élevées ou trop basses.

L'UNICEF est le principal partenaire du pays dans l'approvisionnement en vaccins, l'acquisition, l'installation, le suivi et la supervision, et la gestion adéquate des vaccins qui demeurent la pierre angulaire d'une couverture vaccinale optimale.

Le pays se prépare à organiser le 2ème round de la campagne contre la polio synchronisée et des campagnes de vaccination contre la COVID-19 qui méritent un appui soutenu.

Dans ce contexte de doubles campagnes de COVID19 et de Polio et pour assurer une bonne réussite des interventions en cours et à venir, il s'avère nécessaire de recruter un coordonnateur Polio pour soutenir la coordination des activités de riposte. Il aura également à apporter son appui dans le renforcement de la vaccination de routine notamment :

- L'appui technique à la vaccination contre la COVID-19
- Avec la C4D, un appui pour l'amélioration de la stratégie de suivi communautaire des activités de vaccination y compris la récupération des enfants insuffisamment ou non vaccinés ;
- Prendre part aux activités de monitoring, revues et évaluation des différentes activités de vaccination de routine.

### 8. But et objectif

Le but de cette coordination est d'assurer en étroite collaboration avec le superviseur que le pays soit engagé, mobilisé, informé et bien équipé avec le matériel de planification nécessaire et les stratégies de mise en œuvre qui conduira au succès des campagnes de vaccination contre la polio d'une part et le renforcement de la vaccination de routine dans les régions affectées, la surveillance et l'engagement communautaire .

Sous la supervision générale du Chef de la sous unité santé, en étroite collaboration avec le coordonnateur international Polio, et le Spécialiste en Immunisation, le coordonnateur Polio sera responsable de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des principales tâches suivantes :

- Donner une assistance technique au ministère de la Santé et la GPEI pour la coordination, la gestion efficace des vaccins, la formation des prestataires en logistique, la gestion des vaccins COVID 19 et nVPO,
- Assurer le suivi de la destruction des flacons de nVPO.
- Appuyer l'analyse et la mise en œuvre de l'équité en immunisation

### 8. Méthodologie et approche technique

- Revue documentaire pour analyser la situation du PEV du pays ;
- Rencontres et interactions avec le ministère de la Santé, le GPEI et autres partenaires de la vaccination
- Renforcement des capacités
- Appui à la campagne polio et la logistique inverse

### 9. Activités, tâches, extraits et livrables

<i>Activités/tâches</i>	<i>Résultats attendus/Livrables</i>	<i>Délais</i>
Participer aux différents groupes de travail du PEV et de la campagne polio	La participation active aux différents groupes de travail sur le renforcement du PEV et la maîtrise de la polio est effective	Toute la durée de son travail
Assurer la coordination de la planification technique de la campagne polio.	La coordination de la planification technique et organisationnelle des campagnes polio en collaboration avec les staffs et spécialistes Surge est assurée	Toute la durée de son travail
Apporter un appui à la mise en œuvre et le suivi de la campagne polio	La coordination de la mise en œuvre et du suivi global des campagnes est faite avec un regard sur les deux composantes logistique et communication pour lesquelles l'UNICEF est redevable.	Toute la durée de son travail

Assurer la formation et la supervision des moniteurs de flacons	La formation et la supervision des moniteurs de flacons et superviseurs sont encadrées et le rapport de formation disponible	Toute la durée de son travail
Assurer la gestion des antigènes avant, pendant, et en post campagne	La gestion des antigènes est adéquate et les rapports post campagne polio à soumettre WCARO sont disponibles	Toute la durée de son travail
Apporter un appui à la destruction des flacons de nVPO	La destruction des flacons de l'antigène nOPV utilisé pour la campagne est faite selon le plan de destruction et le rapport est disponible	Toute la durée de son travail
Rédiger des rapports à toutes les étapes de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport technique de la riposte est élaboré et partagé</li> <li>• Le rapport mensuel de l'évolution des activités et résultats issus des interventions liées à la riposte et au renforcement du PEV de routine est disponible ;</li> <li>• Les rapports d'investigation y compris l'enquête socio-anthropologique des nouveaux cas sont réalisés et disponibles ;</li> <li>• Un rapport mensuel des performances des districts avec focus sur les non performants est partagé chaque mois ainsi que les actions à prendre ;</li> <li>• Le draft du rapport de fin de mission est élaboré et partagé 15 jours avant la fin de mission ;</li> <li>• Le rapport définitif de fin de mission est partagé deux semaines après la fin du contrat.</li> </ul>	Toute la durée de son travail
Assurer la gestion adéquate des vaccins nOPV depuis l'approvisionnement à la destruction des flacons inutilisables et la soumission à temps à WCARO des rapports et PV .	Le ravitaillement est fait. Les formulaires A sont vérifiés, signés et collectés, 5 jours après chaque passage Les flacons utilisables sont comptabilisés, ramenés au niveau central et bien gérés Les PV de destruction sont disponibles	Toute la durée de son travail

En général, le coordonnateur Polio peut être amené à travailler sur d'autres sujets liés à la vaccination

#### 10. Livrables

Le consultant devra soumettre aux superviseurs :

- Une mise à jour bihebdomadaire sur ses activités pour discuter des progrès liés à ces TdR ;
- Un rapport d'activité mensuel
- Une ébauche d'un rapport final sur toutes ses activités au moins 2 jours avant la fin du contrat pour permettre les retours et les discussions.
- Un rapport final sur toutes ses activités prenant en compte tous les retours 2 semaines après la fin de la consultation avec un rapport de synthèse présenté au format PPT & les données de vaccination sous format Excel.

Tous les livrables doivent être présentés aux superviseurs sur support électronique.

#### 11. Gestion et organisation

Le coordonnateur Polio sera déployé dans le pays et restera dans le pays sur toute la durée de son travail qui est de 11,5 mois. Le Coordonnateur travaillera également en étroite collaboration avec les équipes du programme pays (section supply, SBC et programme de santé).

Le Coordonnateur sera tenu de rendre compte toutes les deux semaines de l'avancement des activités soutenues, à son superviseur (santé) et à l'équipe immunisation. Les rapports mensuels sur l'état d'avancement des activités seront soumis par voie électronique.

Le Coordonnateur devra également soumettre un rapport électronique, à son superviseur et à l'équipe Polio, de toutes les activités spéciales, y compris :

- Formations
- Enquêtes
- Réunions de coordination au niveau des pays
- Réunions de PMT

## 12. Qualifications et connaissances/expérience spécialisées requises

Le Coordonnateur international Polio doit remplir les critères ci-dessous :

- Avoir un Master en santé (médecin, pharmacien, logisticien ou tout autre cadre de la santé) et/ou une formation supplémentaire en santé publique ou domaine connexe ;
- Avoir une expérience en coordination des interventions PEV (GPEI, CNO, CCIA)
- Avoir une expérience en campagne de vaccination y compris avec vaccin VPOm2 et NVPO2 ;
- Avoir une expérience dans le développement des documents d'appui à la formation sur les vaccins polio, d'appui logistique et rapportage des campagnes Polio
- Avoir un sens du travail en équipe, une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction ;
- Avoir une expérience en renforcement de capacités des acteurs et partenaires ;
- Avoir une expérience professionnelle en matière d'analyses, de gestion et de transfert de compétences ;
- Avoir une aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Bonnes aptitudes à conduire un travail axé sur les résultats y compris sous pression et des bonnes capacités à produire des synthèses et des rapports ;
- La maîtrise du Français est requise-
- Des compétences en informatique, y compris la navigation sur Internet et diverses applications bureautiques, des compétences en gestion des connaissances et en plate-forme électronique de gestion des connaissances de l'UNICEF sont un atout.

## 13. Dossier de candidature

Une pièce d'identification en cours de validité (CNI ou Passeport) .....Critère Eliminateur

Un relevé d'identité bancaire (RIB) émis sur papier à entête d'une banque agréée par la BCEAO, et reconnue par le Système des Nations Unies.....Critère Eliminateur

### L'offre technique

- Une lettre de motivation expliquant pourquoi il serait le candidat le plus apte pour cette consultation ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillé avec les références de trois personnes (derniers superviseurs) pouvant attester les qualités professionnelles et morales du candidat ;
- Une copie certifiée du diplôme supérieur (Doctorat) en santé, en Pharmacie ou en logistique médicale;
- Une copie des certificats et/ ou attestations de travail prouvant les expériences de travail passées et actuelles relatives à la mission ;
- Une note méthodologique dans laquelle les soumissionnaires démontreront leur compréhension des termes de référence (TDR) en décrivant la méthode et les actions qu'ils mettront en œuvre pour mener à bien les missions qui leur seront assignées dans le cadre de cette consultance en veillant à la qualité des livrables et au respect des délais

### L'offre Financière

La proposition financière comprenant les honoraires du/de la consultant (e).

Les offres incomplètes (manquant l'un des points ci-dessus mentionnés) ne seront pas prises en considération

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures va être faite en 4 étapes

a) Critères d'évaluation administrative :

1. Un document d'identification comportant la photographie du candidat (CNIB ou Passeport) .....  
Eliminatoire
2. Une copie légalisée du diplôme ..... Eliminatoire
3. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant de moins de 2 mois fournie sur papier entête émis par une banque agréée et reconnue par Système des Nations Unies, indiquant clairement les noms et prénoms du bénéficiaire, le numéro de compte et les informations requises pour effectuer un paiement local .....  
Eliminatoire

b) Critères d'évaluation technique

Elle va être faite selon les critères ci-dessous et ne concerne que les candidats administrativement

- Critères de l'évaluation technique

Les critères de notation des offres techniques sont résumés comme suit :

Critères d'évaluation de l'offre	Note maximale (Pts)
•Avoir un Diplôme universitaire (Doctorat) en santé (médecin, pharmacien, logisticien médical ou tout autre domaine de la santé)	Critère éliminatoire
Qualité de la note méthodologique	35
Expérience en coordination des interventions PEV (GPEI, CNO, CCIA)	15
Expérience en campagne de vaccination y compris avec vaccin VPOM2 et NVPO2	10
Expérience dans l'élaboration des documents et des rapports d'appui à la formation sur les vaccins polio, d'appui logistique et rapportage des campagnes Polio	15
Expérience en renforcement de capacités des acteurs et partenaires	15
Connaissance du contexte du Burkina Faso	10
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

- Évaluation financière :

Seront ouvertes les seules offres financières des candidats ayant obtenu **au moins 70 points/100** à l'évaluation technique. Si nous désignons l'offre financière la moins disante par A, les autres offres financières seront évaluées comme suit :

Offre financière A divisée par offre financière du soumissionnaire considéré et le résultat obtenu est multiplié par 30. Soit, l'offre financière la moins disante X 30 / offre financière du soumissionnaire.

**15. Évaluation finale :**

L'évaluation finale combinera les deux évaluations précédentes à raison d'une pondération de 70% pour l'évaluation technique et de 30% pour l'évaluation financière.

Sera retenu à l'évaluation finale, le postulant ayant obtenu la meilleure note de l'évaluation finale.

L'évaluation et la négociation financière seront faites par les RHs de l'UNICEF.

**16. Coût et budget**

Le coordonnateur soumettra une offre financière pour ses honoraires, sa communication (téléphone, Internet) pour cette mission.

Le Coordonnateur sera rémunéré au taux convenu entre lui et le Bureau conformément à son offre financière.

Le consultant recevra un paiement mensuel suite à l'accomplissement et à la certification des livrables conformément au calendrier de paiement convenu entre le consultant et son superviseur.

**17. Conditions de travail**

Le coordonnateur travaillera sous la supervision du Manager Santé chef d'unité santé. Le consultant sera basé à Ouagadougou avec des missions fréquentes sur le terrain.

Les déplacements du consultant dans le cadre de la consultance hors du bureau à Ouagadougou ainsi que les missions en dehors de Ouagadougou sur la période de la consultance seront assurés par l'UNICEF (chauffeur, véhicule).

Le coordonnateur doit avoir son propre espace de travail à l'extérieur du bureau. Il utilisera son ordinateur personnel et les moyens logistiques mis à disposition par le bureau de l'UNICEF.

Pendant la durée du contrat, le consultant sera soumis aux conditions en vigueur à l'UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment celles relatives au Covid-19.

En soumissionnant pour cette consultation, le postulant est conscient qu'il pourrait être amené à travailler dans des zones difficiles où les conditions sécuritaires peuvent se détériorer rapidement sans que l'UNICEF n'ait aucun contrôle.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des " membres du personnel " au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Le candidat sélectionné est seul responsable de la validité du visa (le cas échéant) et de l'assurance maladie nécessaires à l'exécution des tâches prévues par le contrat, et ce pour toute la durée du contrat. Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur contrat de consultant.

L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide au voyage pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre mission.

#### **18. Voyage prévu**

- Voyage à l'intérieur du pays pour des visites prospectives et la supervision des AVS
- Recours de l'UNICEF en cas de performance insatisfaisante
- Le paiement ne sera effectué que pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par l'UNICEF.

#### **19. Durée de la consultance : 11.5 mois**

#### **20. Formalités administratives**

- Le/la consultant (e) devra fournir avant signature du contrat les documents suivants :
  - 1 formulaire « Health Statement » dûment rempli et visé
  - 1 formulaire de désignation des bénéficiaires pour l'assurance MAIP
  - 1 preuve d'assurance maladie et accident individuel pour la période de la consultation
  - 1 copie du certificat de formation en ligne « BSAFE»
  - 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Exploitation and Abuse (PSEA)»
  - 1 copie du certificat de formation en ligne « Ethics and Integrity at UNICEF»
  - 1 formulaire d'auto-déclaration de vaccination contre la Covid-19, avec preuve de vaccination
  - Formulaire CIC
  - 1 autorisation de son employeur l'autorisant à effectuer cette consultance s'il est fonctionnaire du Gouvernement Burkinabè